



L'expertise vétérinaire  
au quotidien



## Les avantages Bulle Bleue



**Couverture maladie optimale**  
grâce à la prise en charge des maladies  
héréditaires et congénitales\*



**Formules complètes**  
(accidents et maladies) à 80% de  
remboursement



**Prise en charge rapide en cas  
de maladie** : leur animal assuré sous  
7 jours grâce au Certificat de Santé



**Qualité de gestion et expertise**  
de Santévet Group



**Animal couvert tout au long de sa vie,**  
par les garanties Bulle Bleue



**Des conseillers santé**  
au service de vos clients



**Tarifcation adaptée** en fonction de  
l'âge et de la race de l'animal



**Animal couvert même à l'étranger\***

*\* Voir conditions dans nos Dispositions Générales.*

## Certificat de santé : un avantage pour vos clients

Examen médical facultatif, le certificat de santé rempli par vos soins permet à vos clients de bénéficier d'une **réduction du délai de carence maladie à 7 jours et de valoriser votre acte de médecine préventive.**

### Où se trouve le Certificat de Santé ?

✓ Supports d'informations fournis par nos délégués  
(dépliant, bloc-notes...)

✓ PDF téléchargeable sur le site [www.bullebleue.fr](http://www.bullebleue.fr)



Votre client l'envoie gratuitement par mail  
à [cds@bullebleue.fr](mailto:cds@bullebleue.fr) ou par courrier :  
Bulle Bleue, Animal Experts, 2 rue Horus,  
CS 70472, 59664 Villeneuve d'Ascq.



Un conseiller le contactera  
dès sa réception.



Votre client souscrit et bénéficie  
de son avantage exclusif : **son animal  
couvert sous 7 jours pour les maladies.**



# Les formules complètes chien et chat

## TAUX DE REMBOURSEMENT

Maladie / Accident

- ✓ **Consultations**
  - De généraliste
  - De spécialiste
  - D'urgence
  - De médecine douce
- ✓ **Examens**
  - Analyses de laboratoire
  - Radiographie, échographie, scanner
- ✓ **Chirurgie**
  - ✓ **Hospitalisation**
  - ✓ **Médicaments**
  - ✓ **Physiothérapie**

## PLAFOND ANNUEL DE REMBOURSEMENT

Franchise annuelle : Bleu Essentiel : 150€/an • Bleu Tranquille : 75€/an • Bleu Sérénité : aucune

## ENVELOPPE PRÉVENTION INCLUSE

Participe au remboursement des soins préventifs :

- ✓ Vaccins
- ✓ Antiparasitaires
- ✓ Vermifuges
- ✓ Compléments alimentaires
- ✓ Phytothérapie
- ✓ Homéopathie
- ✓ Produit d'hygiène
- ✓ Stérilisation
- ✓ Détartrage
- ✓ Dépistage

## EXEMPLE DE REMBOURSEMENT

Pour une facture comprenant :  
Examens + Chirurgie + Soins + Médicaments

1000€ >>>

	Bleu ESSENTIEL	Bleu TRANQUILLE	Bleu SÉRÉNITÉ
Taux de remboursement	80%	80%	80%
Plafond annuel de remboursement	1 000€/an	1 500€/an	3 000€/an
Montant remboursé par chaque formule (après déduction de la franchise annuelle)	650€	725€	800€



## Nouveau service inclus dans toutes les formules Bulle Bleue !

Des facilités de paiement pour vos clients assurés :

- ✓ **Avance de 100% de leurs frais vétérinaires**, directement à l'issue de la consultation
- ✓ **Paiement en 3x sans frais**, à partir de 50€ de reste à charge

## Les conditions de souscription

Souscription possible à partir de 2 mois et jusqu'à 7 ans inclus selon l'espèce et sa race.  
L'identification est requise pour tous les animaux assurés chez Bulle Bleue.

## Les supports de communication en clinique



Affiche

Carnet de santé

Présentoir

Bloc-notes

Dépliant

L'assurance santé animale Bulle Bleue est distribuée et gérée par Animal Experts - SAS au capital de 10 000 € - 2, rue Horus - 59650 Villeneuve d'Ascq - 507 551 125 RCS Lille Métropole - agissant en qualité de courtier d'assurance - ORIAS n° 08044780 (www.orias.fr). Animal Experts est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place Budapest 75436 Paris.

